

d'exploitation forestières. L'industrie est encouragée à faire profiter le public des avantages des nouvelles méthodes d'utilisation scientifique et économique du bois.

*Ministère de l'Industrie et du Commerce.*—Ce ministère a pour ligne de conduite de favoriser le commerce tant au pays qu'à l'étranger. Le ministère travaille en étroite collaboration avec les commissaires canadiens du commerce dans les pays étrangers et maintient un bureau à New-York pour aider les producteurs du Québec à vendre leurs marchandises. Un représentant provincial parcourt le territoire des Antilles britanniques une ou deux fois par année.

Pour fournir des renseignements détaillés aux nouvelles industries qui voudraient s'établir dans la province, un relevé détaillé de toutes les cités et des grandes villes a été entrepris et les résultats devaient être publiés en 1947.

*Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse.*—Conscient du fait que la province de Québec se trouve actuellement sur la crête d'une vague d'expansion industrielle, ce ministère va entreprendre d'augmenter le rendement de ses écoles techniques d'arts et de métiers et autres écoles spécialisées afin de fournir des ouvriers qualifiés et des techniciens aux nouvelles industries ainsi qu'à celles qui sont déjà établies et dont un bon nombre prennent une ampleur marquée.

La criminalité chez les jeunes recevra aussi l'attention immédiate de ce ministère, afin de trouver et d'appliquer les solutions appropriées aux divers problèmes qu'elle pose.

*Ministère de la Voirie.*—Un programme de construction de nouvelles routes qui entraînera des déboursés de 30 millions de dollars échelonnés sur quatre ans, a été approuvé par l'Assemblée législative.

*Ministère du Travail.*—Conformément à la loi de l'aide à l'apprentissage, ce ministère a collaboré à l'organisation de nombreux centres d'apprentissage sous la direction de commissions ou conseils locaux composés de représentants des patrons et des ouvriers des industries ou métiers intéressés. Les centres suivants d'apprentissage fonctionnent le 1er avril 1947:

1. Commission d'apprentissage des métiers de la construction et du génie à Montréal, 2255 est, avenue Laurier, Montréal (Qué.).

2. Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure, 1895, avenue Lasalle, Montréal (Qué.).

3. Commission d'apprentissage des métiers de l'imprimerie, édifice New Birks, chambre 562, Montréal (Qué.).

4. Commission d'apprentissage de l'horlogerie, 1686, rue Saint-Hubert, Montréal (Qué.).

5. Commission d'apprentissage du métier de barbier et de coiffeur à Montréal, 354 est, rue Sainte-Catherine, Montréal (Qué.).

6. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Sherbrooke, 29, rue Gordon, Sherbrooke (Qué.).

7. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Chicoutimi, 187, rue Racine, Chicoutimi (Qué.).

8. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Hull, 187, rue Principale, Hull (Qué.).

9. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Joliette, 728, rue Saint-Viateur, Joliette (Qué.).

10. Commission d'apprentissage des métiers de la construction à Matane, Matane (Qué.).